

JEUNESSE ET MONTAGNE

SYNTHÈSE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES MENÉS PAR EUROMONTANA

EN VUE DES VIII^{ÈMES} ASSISES
EUROPÉENNES DE LA MONTAGNE

LES JEUNES AU SOMMET :
LA VOIE VERS L'AVENIR DES MONTAGNES
2-4 OCTOBRE 2012

Attirer les jeunes : un enjeu stratégique pour les territoires de montagne

Les jeunes des montagnes, comme tous les jeunes, partout en Europe, rêvent d'ouverture, de voyages, d'échanges, de modernité. Ils souhaitent être connectés au monde. Ils veulent aussi s'investir dans un métier qui leur plaît, pouvoir en changer un jour, pouvoir se former. Si les métiers traditionnels continuent d'attirer des jeunes, beaucoup aspirent à travailler dans les secteurs de l'industrie ou des services. La possibilité de trouver un emploi les inquiète, d'autant plus dans les périodes perturbées que nous traversons, et à raison lorsqu'on observe les chiffres du chômage des jeunes dans les différents pays d'Europe.

Mais leur avenir professionnel n'est pas, et loin de là, leur seule préoccupation. La qualité de vie, la possibilité de faire du sport, d'accéder à des activités culturelles, et surtout la qualité des relations qu'ils entretiennent au sein des communautés auxquelles ils appartiennent, occupent une place prépondérante dans leur projet de vie. En ce sens, la majorité des jeunes qui vivent en montagne veulent y rester et y travailler. Et c'est une bonne nouvelle ! Mais l'angoisse ou l'impossibilité de trouver en montagne les formations et les métiers qu'ils souhaitent les emmènent vers les métropoles où se concentrent les universités et dont ils ne reviennent pas toujours.

Les jeunes peuvent-ils satisfaire leurs aspirations en restant en montagne ? Ou en la quittant pour mieux y revenir développer leurs projets de vie, enrichis de leur compétence et de leur expérience ? Quels sont les secteurs qui les attirent ? Quels sont les obstacles qui freinent ceux qui veulent s'installer en montagne ou ceux qui veulent y rester ?

Pour nourrir ces VIIIèmes Assises européennes de la montagne, nous avons donc interrogé les jeunes sur leurs attentes et leurs aspirations en lien avec la montagne, rejoignant ainsi la démarche de la Région Rhône-Alpes, Montagne 2040, qui a puisé dans l'expression des jeunes, matière à construire l'avenir. Nous avons aussi exploré les opportunités que les politiques communautaires offrent aux jeunes, complétant ainsi les politiques nationales et régionales que nous sommes en capacité de développer sur nos territoires.

Nous espérons que ce document, qui fait la synthèse des travaux préparatoires, conduits pendant plusieurs mois avec nos partenaires des montagnes d'Europe, fournira une base utile pour les débats des VIIIèmes Assises européennes de la montagne, accueillies pour cette édition 2012 par la Ville de Chambéry (Savoie).

André Marcon
Président d'Euromontana

Jean-Jack Queyranne
Président de la Région Rhône-Alpes

INTRODUCTION

Nous avons considéré, en préparation de ces Assises, que les jeunes étaient les personnes âgées de moins de 30 ans. L'interpellation de jeunes de moins de 18 ans impliquerait des enquêtes via les écoles. De telles enquêtes ont été réalisées dans le cadre du projet INTERREG IVC PADIMA. Les résultats sont présentés dans le rapport final du projet qui est également accessible dans le cadre de la conférence. Pour le reste des enquêtes préparatoires, nous avons centré nos travaux sur les jeunes de 18 à 30 ans avec lesquels nous avons tenté d'interagir en ligne, via les réseaux sociaux et un sondage. Un blog a été créé, spécialisé sur la jeunesse en montagne en anglais, français et italien. Il a été visité par 2079 lecteurs au cours de l'été 2012. Ce document reprend des articles qui ont été écrits pour ces blogs. En complément, un sondage en ligne a été mis en place et adressé aux jeunes. La première partie de ce document fait la synthèse des principaux résultats de ce sondage. La seconde partie fait un premier examen de la façon dont les programmes européens ciblant la jeunesse sont susceptibles de répondre aux attentes des jeunes.

1 | QUELLES SONT LES ATTENTES DES JEUNES : RÉSULTAT DU SONDRAGE EN LIGNE

L'enquête en ligne réalisée avait pour but de mieux cibler les attentes des jeunes (entre 18 et 30 ans) en ce qui concerne les questions de l'emploi, de l'installation et du développement sur le court et le long terme des régions de montagne.

La catégorie d'individus qui a été interrogée se situe entre 18 et 30 ans, et comprend des formations et des catégories professionnelles diverses (étudiant, lycéen, architecte, ingénieur, responsable politique, militaire, agriculteur, moniteur de ski, salarié dans une collectivité territoriale, salarié au sein d'une ONG, profession médicale, études commerciales...). La répartition géographique des personnes interrogées n'étant pas équilibrée, on ne peut pas considérer les résultats du sondage comme pleinement représentatifs.

NOMBRE DE LOCUTEURS PARLANT :	
Français	59
Anglais	11
Italien	8
Roumain	3
Norvégien	1
Total	81

Cependant, cette enquête est intéressante et pertinente dans la mesure où elle constitue un échantillon des différentes attentes que peuvent avoir les jeunes pour nos régions de montagne.

Les répondants sont majoritairement des jeunes européens, et ils ne parlent pas les mêmes langues. En outre, ces jeunes viennent de massifs différents, et ayant des caractéristiques différentes : par conséquent, leurs attentes divergent parfois. Cependant, il existe des points de convergence que nous nous sommes efforcés de souligner dans le tableau ci-après.

Points de Convergence = les attentes	Point de Divergence = les obstacles
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les motivations sont les mêmes, quel que soit le lieu géographique (Alpes, Carpates, etc.) : le cadre, la qualité de la vie, la proximité avec les gens que l'on aime, mais également avec d'autres personnes que l'on côtoie dans la vie de tous les jours sont essentiels et ils sont les principaux atouts de la montagne en tant que lieu de vie. ▶ Dans les Carpates comme dans les Alpes, il y a la volonté commune de préserver les montagnes contre l'urbanisation galopante : on veut un lieu de vie dynamique, avec des infrastructures d'accueil et de services et des emplois mais pas une montagne qui reproduit le modèle urbain, du point de vue économique, foncier, ou même touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les obstacles que les jeunes rencontrent varient en fonction des massifs : pas les mêmes attentes au niveau du développement des services à la personne dans les Carpates ou dans les Alpes par exemple. ▶ Dans les Carpates, les jeunes jugent que l'accès aux soins et aux transports est insuffisant tandis que dans les Alpes, les transports publics ne sont pas un problème dans une perspective de loisirs, par contre ils deviennent insuffisants si on souhaite les utiliser pour aller à l'école ou se rendre au travail. En outre, l'accès à internet est perçu comme étant globalement satisfaisant dans les Alpes, tandis qu'il est jugé insuffisant dans les Carpates. ▶ Alors que les habitants des Alpes conçoivent l'avenir dans le sens d'un « développement écologique et soutenable », les habitants des massifs avec moins d'infrastructures (ex. Carpates) insistent sur la nécessité de ne pas reproduire un modèle de développement basé sur des aménagements trop lourds et mal intégrés au paysage (notamment à travers le tourisme de masse).

1. LA QUALITÉ DE VIE : MOTIVATION PRINCIPALE POUR LES JEUNES QUI VEULENT VIVRE EN MONTAGNE

La principale motivation qui incite les jeunes à vivre en montagne est la qualité de vie : tous s'entendent pour souligner l'importance du cadre naturel et « *l'ambiance, plus chaleureuse qu'en ville* » dans leur choix. Le cadre familial, les proches s'ils vivent en montagne, sont aussi une forte source de motivation pour inciter les jeunes à rester. D'autres admettent volontiers qu'aller vivre en montagne serait perçu pour eux comme un retour à l'endroit où ils ont passé leur jeunesse, ce qui est une forte motivation.

2. LA DIFFICULTÉ À TROUVER DU TRAVAIL, LE PRINCIPAL OBSTACLE RENCONTRÉ PAR LES JEUNES POUR S'INSTALLER EN MONTAGNE

Les obstacles les plus récurrents évoqués par les jeunes sont le manque d'offre d'emplois, le manque de formations spécialisées pour trouver du travail en montagne et le manque de dynamisme en général. La plupart d'entre eux seraient tentés de travailler en montagne si on leur en offrait la possibilité (près de 80 %), ce qui rejoint les résultats obtenus par le projet PADIMA.

Cependant, beaucoup ne trouvent pas d'offre d'emploi correspondant à leur profil et/ou ne voient pas de compatibilité avec leur secteur. A la question « *Quels obstacles rencontrez-vous pour trouver du travail en montagne ?* » les jeunes ont par exemple répondu « *Quel travail avec la formation d'ingénieur ?* », « *Il n'y a pas de travail de recherche en montagne...* », « *Mon travail actuel n'est pas disponible en montagne* », « *Il est difficile de trouver des postes de salarié correspondant à mon profil en montagne* », « *Je voudrais travailler en montagne mais les opportunités pour un diplômé en économie sont rares* ». Un jeune étudiant en pharmacie en Roumanie a indiqué avoir du mal à trouver du travail. Pour les métiers artistiques enfin, les répondants soulignent une offre d'emploi quasi inexistante.

Paroles de jeune :

« *Mi piacerebbe lavorare e vivere in montagna ma le opportunità per un laureato in economia sono scarse* »

Pour d'autres, c'est la sécurité qui est en jeu : il est très dur de trouver un travail stable, ancré dans la durée et la compétition pour ces emplois est rude. Pour citer quelques phrases de jeunes : « *dynamisme du domaine, mais contrats à durée indéterminée rares* », « *il est difficile de travailler en montagne car il y a beaucoup d'intéressés pour un poste et il faut avoir une très bonne formation pour savoir porter la responsabilité* ».

Paroles de jeune :

**« – *Studdi superare agent vanzari domeni farmaceutic.*
– *Aveti dificultati in a gasi un loc de munca ?*
– *Da* »**

A l'inverse, il y a des secteurs où les jeunes pensent trouver facilement du travail. Ce sont les métiers liés à la pratique des loisirs ou bien les métiers spécialisés de la montagne.

3. CRÉER SON ENTREPRISE, UNE ALTERNATIVE POUR PALLIER LE MANQUE D'OFFRES D'EMPLOI

Monter son entreprise est souvent perçu comme une alternative au manque d'offre d'emploi dans son domaine. Un jeune nous a dit par exemple « *Il n'y a pas beaucoup de postes d'ingénieur en électronique en montagne. La seule possibilité : créer ma boîte, mais cela demande un peu d'engagement* ».

Si certains sont tentés de monter leur propre entreprise, ils rencontrent néanmoins des obstacles, et cela implique des prises de risque importantes en termes de marché. Un jeune nous a par exemple dit vouloir travailler comme photographe professionnel mais avoir peur d'avoir des difficultés à offrir un service complet à ses clients, peur aussi de ne pas avoir assez de demande.

Paroles de jeune :

« *Vorrei lavorare come fotografo professionista, mi piacerebbe lavorare in montagna [...] ma troverei difficoltà a mettermi in contactto e offrire un servizio completo ai clienti* »

Ceux qui n'hésitent pas sont ceux qui souhaitent se lancer dans des activités déjà très développées en montagne comme l'accueil touristique, le sport, ou encore le génie civil. « *Possibilité de monter ma propre entreprise mais une fois après avoir acquis de l'expérience dans mon métier actuel : génie civil, de préférence travaux en montagne* ».

4. LES ATTENTES ET LES VISIONS DES JEUNES POUR NOS MONTAGNES

Globalement, la majorité des jeunes qui ont répondu au sondage sont pour un développement concerté et raisonné des zones de montagne : ils ne souhaitent pas reproduire les schémas aménagistes qui ont conduit à façonner des territoires très artificiels, avec un habitat dense, un tourisme de masse, etc. L'idéal qui est le plus souvent évoqué est « *un petit village avec tout ce qu'il faut* » ou encore « *un endroit qui est protégé par la loi et les autorités ; avoir internet et un minimum d'infrastructures est une nécessité pour n'importe quel village de montagne* ».

Les jeunes mettent en avant l'importance du développement des modes de transport doux en montagne : à la question « *Si vous le pouvez et le souhaitez, décrivez en quelques lignes la montagne idéale où vous souhaiteriez vivre en 2020* », les jeunes ont répondu « *un développement des transport doux et accessible* » « *les montagnes sont un lieu où l'on ne devrait pas se rendre en voiture, on devrait mériter de gravir un sommet, de plus c'est beau et je me sens bien à cet endroit, et c'est un bon endroit pour s'entraîner* » « *[...] on pourrait interdire (ou limiter à quelques usages par mois) l'utilisation de la voiture* ».

Concernant le développement futur des régions de montagne, les jeunes souhaitent plus un développement multipolaire qu'unipolaire, c'est-à-dire une juste répartition des pôles d'activités en conservant l'idée d'une montagne « *en relation avec le bas* », « *un lieu accessible par une route entretenue, non loin d'une grande ville (au dessus de Grenoble par exemple) à mi-chemin entre le sauvage et un accès à la vie en ville* ». La ville est un pôle d'activités qui reste intéressant de temps en temps, si on a des besoins particuliers. L'idée se retrouve dans les services de soins et de santé. Là où l'accessibilité est très bonne comme dans les Alpes du Nord, les jeunes ne ressentent pas le besoin de développer intensivement l'accès aux soins en montagne. La situation est différente dans les zones plus enclavées où l'éloignement des centres de soins peut générer un risque réel. Les jeunes font également la promotion d'un équilibre entre les espaces naturels et ceux aménagés « *des montagnes dynamiques dans certains secteurs bien définis tout en gardant des massifs vierges et naturels : un équilibre qui se trouverait dans la répartition des secteurs de développement* ».

Paroles de jeune :

"A place that is protected by the law and the authorities. Internet and a minimum of infrastructure : it is a must have for any mountain village »

Pour résumer, la vision que les jeunes plébisciteraient pour les régions de montagne à l'avenir serait : « Une montagne respectueuse de son identité, de son environnement, de sa culture, et qui sache la mettre en valeur, tout en ayant su la coordonner avec un développement harmonieux d'accès à de nouvelles infrastructures, emplois, soins... » Une étudiante à Toulouse.

5. QUELQUES IDÉES POUR LE FUTUR ?

Les jeunes mettent en avant des secteurs d'activité modernes qui pourraient très bien trouver leur place en montagne, où la montagne aurait un avantage comparatif. Un jeune nous dit par exemple : « *Il n'y a pas d'offre d'emploi d'ingénieur informatique en montagne. Pourtant, dans mon type d'emploi, on travaille sur des supercalculateurs (superordinateurs) qu'il est nécessaire de devoir refroidir (salle climatisée) : il serait donc plus judicieux d'héberger ces centres de calcul en altitude et au frais plutôt qu'en ville...* ».

Plus globalement, ils se plaisent à imaginer des modèles de développement innovant « *Si on veut de l'emploi, de la diversité culturelle, du logement et de la culture sans détruire le paysage et avec une logique globale peu polluante et durable, la seule solution pourrait être une « éco-ville », où toutes sortes de compétences seraient nécessaires pour tout faire fonctionner : architectes, profs, médecins, agriculteurs, commerçants, artisans... et la montagne serait le parfait endroit où lancer une éco-ville-étude-cobaye [...] Des aides financières pourraient ensuite être créées pour ceux qui travaillent/vivent/dorment en haut, sous forme de crédits d'impôts, d'aide au logement... rien que de penser cette ville donne du travail à une large catégorie d'individus [...]* ».

Paroles de jeune :

« It is a place where you can't go by car, you should deserve to go on a summit, moreover it is beautiful and i feel good there and it is a good place to train »

CONCLUSION :

L'enquête menée en ligne nous a donné des éléments sur les besoins jeunes et sur leurs attentes pour le futur des régions de montagne. Or, certaines politiques mises en place par l'Union Européenne peuvent aider à répondre à leurs besoins, en mettant notamment à leur disposition des outils pour qu'ils parviennent à concrétiser leurs projets. Nous avons procédé à une analyse de ces outils, présentée dans la partie suivante.

2I COMMENT AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES ZONES DE MONTAGNE POUR LES JEUNES ?

ÉTAT DES LIEUX SUR LES POLITIQUES EUROPÉENNES DÉDIÉES À LA JEUNESSE

INTRODUCTION

Ce document est un aperçu des politiques européennes de la période de programmation 2007-2013 qui ciblent plus particulièrement les jeunes. Le contenu des programmes européens pour la période 2014-2020 n'étant pas défini à ce jour, nous n'avons pas pu les traiter dans ce document. Nous ferons cependant parfois référence à certaines des évolutions envisagées pour la période qui vient.

L'objectif de ce document est de faire un état des lieux des politiques mises à disposition de la jeunesse, ceci dans le but de savoir ce qui peut, à l'heure actuelle, être utile aux jeunes, et, dans un futur proche, ce qui peut être amélioré. Nous avons imaginé deux catégories de publics pour ce document : les jeunes qui vivent ou qui souhaitent s'installer en zone de montagne, et les acteurs administratifs et politiques qui créent aujourd'hui le cadre politique et les programmes à la destination du jeune public.

Le but n'est pas de tendre à l'exhaustivité, mais plutôt de **donner un aperçu des possibilités offertes par l'Union européenne à l'encontre des jeunes vivant en montagne**, que ce soit en matière **d'offre de formation, de perspective d'emploi ou d'attractivité des territoires en général**.

Quelles ressources sont en effet mises à disposition par l'Union Européenne pour faciliter l'insertion sociale et économique des jeunes vivant ou s'installant en territoire de montagne, et quelles opportunités leurs sont offertes en termes de projet de vie ? Nous espérons apporter à travers ces quelques pages des pistes pour l'avenir.

I. OPPORTUNITÉS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

Parmi les jeunes ayant participé à l'enquête en ligne, 85,5% jugent qu'il n'y a pas assez de formation spécialisées pour trouver du travail en montagne.

Dans l'ensemble, les études et le travail sont le motif principal qui influe sur la décision des jeunes lorsqu'ils veulent aller vivre dans un endroit : 85,6% des jeunes interrogés qui ne vivent pas en montagne admettent que le travail et les études sont un obstacle qui les empêche d'aller vivre en montagne.

Une offre compétitive d'enseignement et de formation pour les habitants des régions de montagne est un élément clé pour le développement de l'attractivité de ces régions et leur diversification économique. Au niveau européen, tous les acteurs s'accordent sur le fait que l'économie européenne de demain sera une économie de la connaissance. Ainsi, **il y aura besoin dans le futur de gens de plus en plus qualifiés, disposant de compétences précises et capables de s'insérer facilement sur le marché du travail.** La stratégie UE2020 donne l'objectif de diminuer le décrochage scolaire et d'atteindre 40% de la population des 30-34 ans ayant un diplôme de niveau tertiaire. Le projet PADIMA a montré que le nombre de personnes hautement qualifiées était plus faible en montagne que dans les zones de plaine et que ceux qui souhaitaient se qualifier devaient partir.

Par conséquent, il est très important de proposer aux jeunes des formations de qualité en montagne, et ce afin d'éviter qu'ils ne quittent ces espaces pour trouver des formations plus attrayantes ailleurs. **Il est aussi important de proposer des formations en montagne qui puissent garantir aux jeunes du travail localement**, car c'est un point indispensable si l'on souhaite penser nos montagnes comme des lieux attractifs et dynamiques dans le futur.

La localisation des centres universitaires et de formation est largement de la compétence des États et des Régions. Cependant, de nombreux programmes de l'Union Européenne visent à promouvoir **la formation et l'amélioration des connaissances**, notamment à travers **l'échange et le dialogue interculturel**. Ils prennent en considération un large éventail de profils, du jeune élève au jeune actif déjà inséré sur le marché du travail. Pour l'instant, il n'existe pas de programme européen avec une action dédiée spécifiquement aux régions de montagne. Les différents programmes existants peuvent cependant présenter un intérêt pour le développement des régions de montagne.

Quelles stratégies mises en place par l'Union Européenne en termes d'éducation et de formation pourraient intéresser les jeunes en montagne ?

► 1. Le programme de formation tout au long de la vie : garantir des formations de qualité en montagne.

L'Union Européenne incite les jeunes à développer de nouvelles compétences en encourageant leur mobilité au sein de l'espace européen. Parmi les initiatives allant dans ce sens, le programme de formation tout au long de la vie comprend, entre autres, le sous-programme **Erasmus**, destiné aux jeunes étudiants de l'enseignement supérieur, qui leur permet d'effectuer une partie de leur cursus universitaire dans un autre établissement universitaire européen.

De plus, **Comenius**, un autre sous-programme du programme de formation tout au long de la vie, est destiné aux jeunes élèves et vise à renforcer la dimension européenne dans l'éducation maternelle, primaire et secondaire et à favoriser la mobilité en Europe des élèves comme des professeurs et le développement des compétences. Il met pour cela en relation 11 000 écoles et 850 000 élèves et enseignants, invités à développer un projet commun européen. Le programme facilite aussi la collaboration pour l'amélioration pédagogique.

Le budget total 2007-2013 prévu pour le programme d'action pour la formation tout au long de la vie est de 6,97 milliards d'euros, dont 40 % sont prévus pour Erasmus et 13 % pour Comenius.

Quels bénéfices peuvent en tirer les zones de montagne ?

En préambule, la participation des écoles de montagne à ces programmes semble une source d'enrichissement à ne pas négliger. Ensuite, s'il est clair qu'il faut prévenir le départ « définitif » des jeunes et les inciter davantage à rester en montagne, on ne peut pas nier qu'il faut leur permettre d'acquérir les qualifications nécessaires à leur insertion sur le marché du travail. Dans la mesure où le programme de formation tout au long de la vie n'encourage qu'une mobilité temporaire, il peut permettre aux jeunes d'aller s'enrichir à l'étranger et ne les empêche pas de revenir en montagne après leur séjour, à condition qu'ils trouvent un emploi adapté. En effet, l'étude menée au sein du projet INTERREG IVC PADIMA (Politiques pour lutter contre le dépeuplement en zone de montagne) a montré que les jeunes vivant en montagne aspirent en majorité à rester y travailler une fois leurs études terminées. Le problème n'est donc pas celui d'une image potentiellement peu attractive des territoires de montagne, mais plutôt celui du manque d'offres de formation et de perspectives d'emploi proposées aux jeunes en montagne.

Augmenter la diversité des offres de formation et faciliter la mobilité de jeunes européens peut ainsi être fécond pour les zones de montagnes, d'autant plus si elles souhaitent attirer d'autres jeunes non originaires de ces espaces. Les universités et les écoles de zones de montagne peuvent ainsi se servir de cette mobilité temporaire pour se faire connaître

et attirer des futurs étudiants qui ne seraient pas venus dans la région s'ils n'avaient eu l'occasion de cet échange. De nombreuses études montrent que les étudiants cherchent souvent du travail près du lieu où ils terminent leurs études, ces étudiants pourraient donc être des habitants ou travailleurs potentiels. Inversement, cette mobilité temporaire peut permettre aux jeunes montagnards d'accéder à des enseignements qui ne sont pas disponibles localement et ainsi diversifier leur parcours. Une mise en réseau plus active des universités, écoles et centres de formation situés en montagne à travers l'Europe pourrait ouvrir des perspectives en la matière.

🎯 Pour en savoir plus :

- ▶ Si vous êtes acteur politique ou administratif, rendez-vous sur le site internet de la Commission européenne : **ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme**
- ▶ Si vous êtes jeune et intéressé par le programme Erasmus, rendez-vous sur **www.erasmusworld.org**
Pour plus d'infos sur le sous-programme Comenius ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme

▶ 2. La promotion du e-Learning : maîtriser avec succès les technologies de l'information et de la communication au sein des territoires de montagne

Les zones de montagne gagnent à se faire connaître auprès des jeunes en leur proposant des formations de qualité. Si certains centres de formation peuvent proposer des formations en présentiel, cela peut également se concevoir à travers le e-Learning. L'Union Européenne promeut l'intégration de manière effective des technologies de l'information et de la communication dans les systèmes d'enseignement général et professionnel d'Europe. La grande majorité des sous-programmes intégrés au programme d'action pour la formation tout au long de la vie comprennent un objectif pour développer et renforcer les pédagogies et les pratiques innovantes fondées sur les TIC. Une résolution visant à encourager les États membres à entreprendre des initiatives destinées à faciliter l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'éducation et de la formation a d'ailleurs été adoptée par le Conseil européen dès juillet 2001. Pour les zones de montagne, c'est un atout non négligeable car les formations à distance sont l'occasion pour ces territoires de sensibiliser les jeunes non résidents à cet environnement spécifique, en les introduisant à la culture et à la spécificité de ces territoires (par exemple, en incluant une matière « culture montagne et locale » dans la formation).

En outre, pour les jeunes vivant en zone rurale et de montagne, cette initiative peut s'avérer très utile car elle permet au jeune d'accéder à une offre de formation diversifiée. Le e-Learning offre d'autres bénéfices : il permet au jeune de ne pas quitter son environnement familial et social, et lui évite de faire des longs trajets tous les jours. Cela peut aussi limiter les dépenses scolaires (logement, frais de transport...), ce qui évite la discrimination des plus modestes, et permet aux plus âgés de travailler en parallèle de leurs études.

L'initiative e-Learning ne fait pas l'objet d'un programme-cible particulier, mais elle est plébiscitée pour être utilisée de manière transversale dans différents programmes européens. Aussi plusieurs fonds sont susceptibles d'être sollicités pour monter un projet incluant la pratique du e-Learning : les fonds structurels européens (tels que le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) ou le Fond Social Européen (FSE), ou encore le Fonds dédié au développement rural FEADER), les programmes communautaires dans les domaines éducatifs et de formation (à l'instar des programmes Erasmus, Comenius et Leonardo Da Vinci), ou encore les programmes de recherche (Information Society Technologies –IST).

🎯 Pour en savoir plus :

- ▶ Si vous êtes un acteur politique ou administratif, rendez-vous sur la base de données européenne concernant le e-Learning **www.elearningeuropa.info/fr**

Des formations universitaires de qualité en montagne ? C'est possible !

La montagne, c'est bien pour s'y ressourcer, mais on n'y pense pas toujours comme un lieu où l'on peut recevoir des formations de qualité, très intéressantes sur le marché du travail !

Ainsi, plusieurs régions de montagne ont déjà fait le pari d'offrir une grande diversité d'offres de formations à leurs jeunes lycéens, comme par exemple dans la province de Teruel, où l'antenne locale de l'Université de Saragosse propose des formations en apprentissage d'électricien, d'informaticien ou encore de mécanicien automobile. Ces formations intéressent de nombreux jeunes gens et leur permettent, à terme, de travailler dans leur localité.

Teruel propose aussi des formations universitaires : une formation en Paléontologie est actuellement ouverte à destination des futurs conservateurs et restaurateurs âgés de moins de 25 ans.

Dans le comté de Hedmark, en Norvège, les municipalités de Tynset, Røros ou encore Trøndelag proposent des hautes formations qualifiantes en ingénierie, tourisme, droit, finance, ou encore en technologie de l'information et de la communication.

D'autres régions ont fait le pari d'élargir leur éventail de formations en proposant des formations à distance, ouvertes à tous les élèves de la région, mais également à des élèves d'autres pays. Par exemple, l'université de Dalarna en Suède propose une formation à distance pour les jeunes habitants du comté, ce qui leur permet de ne pas quitter leur environnement social. Cette formation accueille également des élèves vivant dans des pays étrangers (dont une majorité sont des suédois expatriés), avec près de 62 pays différents représentés !

L'intérêt des formations à distance est non seulement de procurer un enseignement de qualité, mais aussi de sensibiliser d'autres élèves à l'histoire, à la culture et au futur de la région qui organise la formation. C'est notamment l'un des points traités dans le Master of Science de l'*Université des Highlands and Islands* en Ecosse, qui propose une formation à distance en développement durable des territoires de montagne. Cette formation, de grande qualité, offre une approche pluridisciplinaire de la question en abordant les thèmes des politiques de la montagne, mais aussi l'aspect environnemental et l'aspect culturel.

Sources :

étude réalisée par le projet PADIMA (politiques pour lutter contre le dépeuplement en zone de montagne), *University of Highlands and Islands*.

Site web de l'Université de Saragosse (Teruel est une antenne de l'université de Saragosse)

www.unizar.es

Site web de l'Université des Highlands and Islands **www.uhi.ac.uk**

► 3. Le programme LEADER, un levier pour le développement rural

Une offre de formation diversifiée à l'encontre des jeunes doit leur permettre de trouver du travail en zone de montagne. L'enjeu est de tirer un maximum de bénéfices du programme LEADER pour offrir plus d'emploi en zone de montagne par des partenariats entre différentes structures potentiellement génératrices d'emploi pour les jeunes au niveau local, par exemple dans des secteurs comme le bois, l'agronomie, la restauration, etc.

Parmi les aides des programmes de développement rural qui tiennent compte de la formation et de l'apprentissage chez les jeunes, on souhaite mentionner **LEADER**, financé par le Fonds Européen pour le Développement Rural (FEADER). LEADER se propose de répondre aux problèmes de l'exclusion sociale et lutter contre l'exode massif des jeunes en milieu rural. A travers la mise en place de partenariats entre les acteurs privés et publics locaux, les « groupes d'action locaux » ou GAL, il est possible de monter des projets éducatifs en s'appuyant sur le programme LEADER.

Ce type de projet éducatif peut se concrétiser sous de nombreuses formes : par exemple, à travers la **mise en place d'un réseau de structures d'accueil pour l'insertion professionnelle des jeunes actifs au niveau local**. Encourager l'approche collaborative entre les partenaires permet aussi d'augmenter l'attractivité des zones de montagne pour les jeunes en en faisant des lieux où l'on souhaite vivre et travailler. **Bien exploité, LEADER est un moyen non négligeable d'augmenter et de diversifier au niveau local les perspectives d'emploi destinés aux jeunes.**

Et demain... ? L'approche LEADER devrait être maintenue dans les politiques 2014-2020, voire renforcée et surtout élargie à travers l'approche développement local portée par la Communauté (« community-led local development »). Les groupes d'actions locaux devraient en effet avoir la possibilité de faire appel à tous les fonds, dont le FEDER qui peut soutenir le développement d'infrastructure de recherche et le FSE (Fonds Social Européen) qui s'intéresse en particulier aux formations. De nouveaux GAL pourront être créés en milieu rural comme en milieu urbain.

Le réseau européen de développement rural, qui a vocation à analyser les succès et échecs des programmes de développement actuels pour établir des recommandations pour la programmation future et mettre en réseau les responsables des programmes démarre un **travail sur la jeunesse** en milieu rural, pilotée par la Suède. Euromontana communiquera les résultats à ses membres.

🎯 Pour en savoir plus :

- Si vous êtes acteur politique ou administratif, rendez-vous sur le portail LEADER du Réseau Européen de Développement Rural enrd.ec.europa.eu/leader/en/leader_en.cfm
- Quelques initiatives jeunesse et développement rural identifiées par le REDR : http://enrd.ec.europa.eu/themes/social-aspects/youth/fr/youth_fr.cfm
- Base de données des projets jeunesse du REDR : http://enrd.ec.europa.eu/policy-in-action/rdp_view/en/view_projects_en.cfm

Développer de nouveaux outils en management dans les campagnes du comté d'Ayrshire, en Ecosse

Ce projet a été réalisé par le groupe d'action locale du comté d'Ayrshire dans le cadre du programme LEADER en 2011. Le groupe d'action locale du comté d'Ayrshire est un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics installés dans des territoires ruraux. Il regroupe des élus locaux et des représentants d'établissements publics comme des entreprises, des chambres consulaires ou des associations.

Le projet était destiné aux jeunes ayant 14 ans et plus, et visait à leur permettre d'acquérir une expérience dans la gestion d'un bar à travers une démarche de soutien et de conseil. Le projet a également soutenu ceux d'entre eux qui souhaitaient à terme monter leur propre entreprise en leur accordant des fonds pour devenir propriétaires et pour les aider à s'autonomiser dans leurs fonctions managériales.

Cela leur a également permis, à terme, d'acquérir de nouvelles connaissances et d'avoir de nouvelles opportunités d'emploi. L'environnement sûr et stable qui a été généré a suscité l'intérêt des employeurs, dont le très célèbre Turnberry Hotel, où un nombre non négligeable de participants a pu signer un contrat à mi-temps.

Cette initiative a connu un fort succès, notamment parce qu'elle a mis au premier plan des valeurs comme celles du partage des savoirs et la création de liens entre les différents jeunes des communautés rurales.

Au final, le projet a su montrer que le potentiel d'une communauté à se fédérer et la combattivité de la jeunesse peuvent faire la différence dans des zones rurales et isolées.

Sources :

South Ayrshire council's website (www.south-ayrshire.gov.uk).

European Network for Rural Development database (enrd.ec.europa.eu)

► 4. Le programme Jeunesse en Action, une initiative qui facilite la démarche de projet chez les jeunes

L'Union européenne encourage l'apprentissage non formel (l'apprentissage, acquis en dehors des établissements d'éducation ou formation) **en favorisant les échanges de jeunes** : c'est sur ce type d'apprentissage que se concentre notamment le programme **Jeunesse en action**. Le programme vise à renforcer les échanges entre les jeunes dans la perspective d'accroître leur mobilité tout en renforçant leur sentiment d'être citoyens européens.

Le principe du programme Jeunesse en Action est fondé sur la **mise en œuvre de projets ou « actions » qui reposent sur des partenariats transnationaux**. Cet échange de « bons procédés » vise à permettre aux jeunes de développer leurs compétences, tout en découvrant d'autres cultures et en échangeant avec d'autres nationalités. L'action vise aussi à soutenir les jeunes dans le montage de leurs propres projets en favorisant leur esprit d'initiative, d'entreprise et leur créativité.

Les différents types d'actions possibles dans le cadre du programme Jeunesse en Action sont les suivants :

- **l'Action 1 « Jeunesse pour l'Europe »**, vise principalement à renforcer les échanges entre jeunes dans la perspective d'accroître leur mobilité tout en renforçant leur sentiment d'être citoyens européens. Ces échanges reposent sur des partenariats transnationaux.
- **l'Action 2 « Service Volontaire Européen »** qui vise à renforcer la participation des jeunes dans des démarches de volontariat au sein de l'espace européen. Le jeune volontaire participe à une activité non lucrative au sein d'un autre pays européen pendant une durée allant d'une période de deux à douze mois.
- **l'Action 3 « Jeunesse dans le monde »** vise à soutenir les projets menés avec les pays extérieurs à l'UE en faveur de l'échange de jeunes ou de personnes et d'organisations travaillant dans le secteur de la jeunesse.
- **l'Action 4 « Système d'appui à la jeunesse »** soutient les organisations impliquées dans la participation active de jeunes citoyens européens, ainsi que les partenariats régionaux et locaux qui sont impliqués dans la mise en œuvre d'initiatives liées à des actions de coopération européenne. Elle soutient également les projets encourageant l'innovation et la qualité, ainsi que les actions qui visent à renforcer les relais d'information pour la jeunesse. Les demandes de subventions liées à cette action sont souvent soumises à des appels à propositions spécifiques.
- **l'Action 5 « Soutien à la coopération européenne dans le secteur de la jeunesse »** vise à organiser un dialogue structuré entre les différents acteurs du monde de la jeunesse, à savoir les jeunes, les organisations et les personnes actives dans ce secteur ainsi que les responsables politiques. Les activités peuvent concerner entre autres la coopération et l'échange d'idées et de bonnes pratiques ainsi que la mise en place de réseaux nécessaires à une meilleure connaissance et à une meilleure compréhension de la jeunesse. Elle prend aussi en compte des séminaires portant sur les questions sociales, culturelles et politiques organisés à l'attention des jeunes.

Le programme Jeunesse en Action a un double intérêt pour les régions de montagne : premièrement, il permet à des jeunes vivant en montagne d'améliorer leurs compétences et leur esprit d'initiative en organisant un projet qu'ils auront choisi et en le menant à son terme avec l'aide des instances compétentes d'accompagnement (adultes, professeurs...). Pour des jeunes vivant en montagne, c'est non seulement l'opportunité de rencontrer d'autres jeunes, mais c'est aussi l'occasion de se lancer dans l'entrepreneuriat. Deuxièmement, le programme Jeunesse en action peut aussi être un puissant levier pour l'attractivité des zones de montagne, notamment parce que cela leur permet de se faire connaître auprès d'autres jeunes européens et d'autres institutions en Europe, notamment par l'intermédiaire de rencontres, séminaires et autres projets. Des organisations de jeunes en zones de montagne peuvent devenir organisations d'accueil de volontaires européens.

🕒 Pour en savoir plus :

- ▶ Si vous êtes un acteur politique ou administratif, rendez-vous sur le site internet de la Direction Générale européenne pour l'Education et la Culture eacea.ec.europa.eu/youth
- ▶ Si vous êtes jeune, rendez-vous sur le site de votre agence nationale du programme Jeunesse en Action (quelques exemples) :

Ecosse : www.xchangescotland.org

Roumanie : www.tinact.ro

France : www.jeunesseenaction.fr

Espagne : www.juventudenaccion.injuve.es

Norvège : www.aktivungdom.eu

La liste complète des agences est disponible sur
http://ec.europa.eu/youth/youth/doc152_en.htm#sectNAS

Une formation à la gestion des projets « jeune », Predeal, dans les Carpates roumaines

En juin 2012, l'un des projets qui a été subventionné par le programme Jeunesse en Action a été organisé par l'Agence Europe Education Formation Roumanie dans la ville de Predeal.

Le projet avait pour but de former des jeunes à accompagner et à « coacher » d'autres jeunes au sein de projets impliquant la jeunesse. Ses objectifs étaient de montrer aux jeunes participants comment soutenir et impliquer des jeunes tout au long du projet, et comment leur offrir le soutien nécessaire en fonction de leurs besoins. Le projet visait également à apprendre aux participants à gérer le bon équilibre entre diriger un projet et laisser une part d'autonomie aux autres partenaires du projet, un apprentissage essentiel.

L'échange entre les différents participants et la compréhension mutuelle a contribué à encourager l'échange de savoirs, d'outils et de bons comportements à adopter. Elle était destinée en priorité à des jeunes européens : actifs, stagiaires ou chargés de mission qui cherchaient à se former dans le domaine du « coaching ».

Sources : base de données Salto Youth (www.salto-youth.net)

II. OPPORTUNITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Sur les jeunes interrogés, près de 80 % souhaiteraient ou seraient tentés de travailler en montagne si on leur en donnait l'opportunité.

Les principaux obstacles cités par les jeunes en ce qui concerne leur installation en territoire de montagne sont :

- *le manque d'offre d'emploi,*
- *la difficulté pour trouver un travail en rapport avec leurs compétences,*
- *la difficulté pour trouver un travail stable.*

L'insertion des jeunes actifs sur le marché du travail est un des objectifs principaux fixés par la stratégie Europe 2020. **La crise financière rend plus vulnérable les jeunes parce qu'ils ont moins d'expérience**, car un jeune sans expérience représente plus de risque pour un employeur. **Cette situation d'instabilité est renforcée par le temps nécessaire pour trouver un emploi une fois diplômé** : plus un jeune reste sans emploi, plus difficile sera la reprise du travail. A cela s'ajoutent les handicaps causés par le décrochage scolaire, malheureusement fréquent dans les régions rurales du fait de l'éloignement des centres d'éducation.

La stratégie Europe 2020, promeut à l'horizon 2020 que les systèmes d'éducation et de formation professionnelle doivent être plus attrayants et ouverts à tous. L'objectif est d'obtenir une plus grande flexibilité de ces systèmes afin d'accompagner la reconversion du jeune, ou de lui permettre de reprendre ses études s'il souhaite évoluer facilement au cours de son parcours professionnel. Ceci permet également au jeune de s'adapter plus facilement aux contraintes du marché du travail.

Un des principaux défis auquel doivent encore faire face les décideurs politiques est d'imaginer un accompagnement adapté au jeune et de l'aider à s'intégrer progressivement sur le marché du travail, en lui inculquant les savoir-faire nécessaires à la bonne réalisation de son projet professionnel. Nous avons parlé précédemment de la mise en place d'**un réseau de structures d'accueil pour l'insertion professionnelle des jeunes actifs au niveau local**, grâce au programme LEADER. Cette logique peut être reproduite à différentes échelles, de l'apprentissage dans le secondaire à l'alternance dans le supérieur. Les partenariats entre les acteurs publics et privés ont un rôle important à jouer en matière d'insertion professionnelle des jeunes, en particulier parce que **ce type de partenariat garantit un enseignement de qualité, pleinement adapté aux besoins du marché du travail.**

Afin de mieux répondre à ces besoins, l'Union Européenne met à disposition des outils généraux afin de faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Parmi les outils pour la recherche d'emploi, le réseau EURES est une source d'information incontournable. Proposé par la Commission européenne, le site internet d'EURES est conçu comme le portail européen sur la mobilité de l'emploi. Il propose, pour tous les pays de l'Union européenne, une information complète sur les possibilités d'emploi, d'éducation et de formation. Les autres outils qui facilitent cette insertion sont la reconnaissance des qualifications au sein de l'Union Européenne ainsi que les programmes de mobilité à destination des jeunes actifs. Ces outils sont explicités dans notre analyse ci-dessous.

Même s'il n'y a pas d'outil spécifiquement destiné aux régions de montagne, les outils généraux mis en place par l'Union européenne sont assez flexibles et peuvent être utilisés. EURES propose notamment des actions particulières pour les régions transfrontalières, qui sont bien souvent montagneuses afin de faciliter la circulation des travailleurs d'un côté à l'autre. L'exploitation de ces outils par les demandeurs d'emploi et les employeurs en montagne pourrait faciliter le recrutement.

Dans le cadre du projet PADIMA (Politiques pour lutter contre la Dépopulation en Zone de Montagne) plusieurs exemples de mise en relation entre jeunes et employeurs ont été identifiés. Nous rappelons l'initiative « recruiting to wood industry », développée dans le comté de Buskerud en Norvège (bonne pratique n°33, partie éducation et formation).

La région de Dalarna en Suède a mis en place en 2009 une plateforme de coopération entre les établissements scolaires, les industries et les partenaires du marché du travail dans le but d'améliorer les relations entre les écoles et les professionnels du travail (bonne pratique n°23, partie éducation et formation).

🎯 Pour en savoir plus :

- ▶ A propos de la stratégie Europe 2020, rendez-vous sur le portail thématique 2020 ec.europa.eu/europe2020
- ▶ Portail européen Eures www.eures.europa.eu

Une méthode d'enseignement innovante dans les campagnes slovènes pour lutter contre la dépopulation.

Ce projet, qui s'inscrit lui aussi dans le cadre du programme LEADER, a été réalisé aux alentours de la ville de Laško en Slovénie (en Basse Styrie). Il a permis la création d'un réseau de nouvelles installations pour la formation dans les campagnes. Plusieurs organisations ont uni leurs forces en formant un groupe d'action locale. Ce groupe d'action locale comprenait des organisations pour la jeunesse, des écoles, ou encore des autorités forestières et touristiques.

Un système souple a été instauré pour couvrir les besoins des différents groupes cibles de jeunes. Une méthode d'enseignement innovante a été mise en œuvre pour les crèches et pour les écoles, qui abordait notamment des thèmes tels que ceux des relations des jeunes à l'agriculture, à la nature ou encore à l'alimentation. En parallèle, un réseau de structures d'accueil pour l'insertion professionnelle des jeunes actifs a été créé (comprenant des fermes, des structures forestières ou autres prestataires de services à la personne).

Au total, 38 communes sont désormais incluses dans le projet qui a entrepris pas moins d'une soixantaine de sessions de formation pour garantir des enseignements efficaces destinés aux jeunes, de la crèche au premier emploi.

Le but était aussi d'instaurer une approche collaborative entre les partenaires afin d'augmenter l'attractivité des zones rurales pour les jeunes en en faisant des lieux où l'on souhaite vivre, travailler mais aussi se divertir.

Plus d'information : base de données du réseau européen pour le développement rural
enrd.ec.europa.eu

Fiche informative sur l'initiative :

http://enrd.ec.europa.eu/policy-in-action/rdp_view/en/view_projects_en.cfm?action=detail&backfuse=jsview&postcard_id=6820

► 1. La reconnaissance des qualifications dans l'Union Européenne, une procédure qui peut s'avérer gratifiante pour les zones de montagne

Certains outils de l'Union européenne contribuent à la reconnaissance des niveaux de qualifications, à travers les **plateformes de recrutement** (réseau EURES) et le **système européen de reconnaissance des qualifications**. D'autres systèmes facilitent cette reconnaissance, tels que **Europass** (reconnaissance des compétences et des aptitudes) ou **Youthpass** (reconnaissance des connaissances informelles). Le système Europass met à disposition des jeunes européens cinq documents pour exprimer clairement leurs compétences et leurs qualifications au sein de l'espace européen :

- un curriculum vitae Europass et un passeport de langues, qui permettent aux jeunes d'exprimer clairement leurs compétences et qualifications auprès des employeurs européens ;
- un Europass Mobilité, qui est un document qui permet de consigner les savoirs et compétences acquis dans un autre pays européen ;
- un supplément descriptif du certificat, qui est un document décrivant les compétences acquises par les titulaires de certificats de formation professionnelle.
- Enfin, le supplément au diplôme est un document qui décrit les compétences acquises par les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur.

Le Youth Pass est quant à lui un outil mis à disposition des projets cofinancés par le Programme européen Jeunesse en Action.

A travers la mise en place de ces outils, l'uniformisation des procédures de recrutement sur le marché du travail européen peut s'avérer **intéressante pour les employeurs des PME et TPE des régions de montagne**, qui augmentent ainsi leurs chances de recruter **des profils qualifiés et compétents pour le travail qu'ils recherchent**. Le projet PADIMA a montré que **la migration était la première ressource pour lutter contre le dépeuplement**. Les gens qui migrent vers les montagnes viennent en majorité de l'intérieur de l'Union européenne. En outre, beaucoup de régions de montagne sont des frontières : elles peuvent par conséquent être propices aux mobilités, même si ce n'est pas toujours le cas. Exploiter cette situation géographique peut être une source d'enrichissement.

🎯 Pour en savoir plus :

- Responsable de projet, rendez-vous sur le site internet de l'outil YouthPass **www.youthpass.eu**
- Si vous êtes jeune, rendez-vous sur le site internet de reconnaissance des qualifications et des aptitudes Europass **europass.cedefop.europa.eu/en/home**
- Site du réseau Eures **ec.europa.eu/eures**

► 2. Les programmes de mobilité de l'Union Européenne à destination des jeunes salariés, un moyen de diversifier ses compétences

Parallèlement, les programmes de mobilité de l'Union permettent aux autorités locales et régionales en montagne, ainsi qu'aux Etats membres, de **développer des stratégies d'internationalisation**. Ils sont un moyen d'accroître l'attractivité de ces territoires, si ceux-ci sont en mesure **de proposer une offre d'emplois de qualité et pleinement adaptés aux besoins du marché du travail**. Le programme **Leonardo da Vinci**, destiné aux salariés, favorise la mobilité transnationale des salariés et a pour but d'aider les participants à **acquérir et à utiliser des connaissances et des qualifications afin d'augmenter leur employabilité et leur participation au marché du travail européen**. A ce programme s'ajoute **le programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs**, qui permet à des jeunes qui souhaitent devenir entrepreneurs de développer leurs savoir-faire en partant travailler au sein d'une autre PME en Europe. On peut imaginer utiliser ces programmes pour les jeunes créateurs d'entreprise en montagne afin qu'ils puissent **développer leurs compétences dans d'autres régions, y compris dans d'autres zones de montagne**, et reviennent ensuite forts de nouvelles compétences.

🎯 Pour en savoir plus :

- Si vous êtes acteur politique, rendez-vous sur le site internet de la Commission européenne : **ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme**
- Jeune ou acteur territorial francophone, rendez-vous sur le site de l'Agence nationale française du programme Leonardo Da Vinci **www.2e2f.fr/leonardo.php**
- Si vous êtes un jeune intéressé par l'entreprenariat, rendez-vous sur le site internet du programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs **www.erasmus-entrepreneurs.eu**.

► 3. Un fort impact de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour les régions de montagne

Pour les régions de montagne, **soutenir une démarche comme celle de l'innovation et de l'entrepreneuriat pour les jeunes** peut être très fécond. Les régions de montagne gagnent également à **accompagner la création des petites et moyennes entreprises, qui ont un gros potentiel de redynamisation d'un territoire.**

Le plan d'action pour l'esprit d'entreprise mis en place par l'UE vise à **promouvoir l'éducation et l'esprit d'entreprise chez les jeunes, à les encourager à devenir de jeunes entrepreneurs.** En particulier, l'Union propose de **promouvoir l'éducation à l'esprit d'entreprise parmi les jeunes** grâce à des actions pédagogiques, comme par exemple des jeux de rôle, au sein des établissements scolaires. Les États membres ont été invités à inscrire l'éducation à l'esprit d'entreprise dans les programmes de tous les établissements d'enseignement, à organiser des campagnes de sensibilisation, à proposer des supports de cours, à élaborer des modules de formation pour les enseignants et, en coopération avec les organisations professionnelles, à associer les entrepreneurs aux programmes de formation.

Pour les zones de montagne, la formation au management et à l'entrepreneuriat peut s'avérer féconde pour mettre les jeunes en capacité de créer de l'activité économique.

En outre, **en ce qui concerne les futurs gérants de PME, l'UE souhaite réduire la complexité de la législation fiscale**, ce qui serait un très gros atout pour les futurs jeunes entrepreneurs. Le **Small Business Act** s'attache à faciliter les démarches administratives des PME (simplification des règles de facturation en matière de TVA, mise en place d'un guichet unique...) et à leur accorder un meilleur accès au financement (soutien des intermédiaires financiers, augmentation de l'offre de microcrédit, aides de la Banque Européenne d'investissement sur les crédits à long terme...).

✚ Pour plus d'informations sur les fonds et les programmes de l'UE mis à disposition pour les entreprises, consulter le **chapitre « III.Opportunités d'installation », Chapitre « l'installation des jeunes entrepreneurs ».**

🎯 Pour en savoir plus :

- Si vous êtes acteur politique, rendez-vous sur le portail des entreprises et des industries européennes, qui traite en détail des mesures initiées par le Small Business Act **ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/small-business-act**
- Si vous êtes jeune, rendez-vous sur le site internet du programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs www.erasmus-entrepreneurs.eu et sur le site internet des jeunes entrepreneurs de l'Union Européenne **www.jeune-pme.eu**

Un projet de création d'entreprise à destination des lycéens (16-19 ans) en Norvège

Le projet est mené par l'organisation des jeunes entrepreneurs locale (« Ungt Entreprenørskap »), dans le comté de Sogn og Fjordane en Norvège.

Ungt Entreprenørskap est partenaire de l'initiative « entreprises sans frontière », en anglais Junior Achievement Young Entrepreneur (www.ja-ye.org), qui propose des formations en entrepreneuriat dans toute l'Europe. L'idée sur laquelle repose l'initiative est de permettre l'échange entre les différents jeunes à l'international, pour développer et améliorer leurs connaissances en entrepreneuriat.

Plus concrètement, les jeunes ont été initiés à la méthode 'REAL' (Rural Entrepreneurship through Action Learning), directement inspirée des Etats-Unis. La méthode REAL a été au départ créée pour former des jeunes des milieux ruraux à l'entrepreneuriat. Cette méthode repose sur l'accompagnement des étudiants dans leur démarche de création d'entreprise, en s'appuyant sur le soutien des professeurs et des acteurs locaux. La particularité de cette méthode, considérée comme expérimentale, est de mettre les élèves en situation réelle.

Certains enseignements comprennent diverses activités, à l'instar de la simulation d'un entretien avec un banquier, ou prendre un repas d'affaires avec les possesseurs du restaurant que l'on veut reprendre, etc. Pour communiquer leur expérience et leur ressenti, les jeunes peuvent faire un rendu prenant la forme d'un entretien avec un camarade, ou encore la réalisation d'une œuvre d'art.

Dans le comté de Sogn og Fjordane, le projet s'est notamment concrétisé au travers d'un échange entre les jeunes européens partenaires de l'initiative « Entreprises sans frontières » lors d'un international « gründer-camp » (littéralement « camp de l'entrepreneur) en 2008. En 2012, il est prévu d'organiser un camp des jeunes entrepreneurs en montagne, centré sur les questions de l'innovation en agriculture, le tourisme et les énergies renouvelables, les TIC et autres opportunités de carrières dans les territoires de montagne.

Sources : Ungt Entreprenørskap's website (www.ue.no)

Site internet des concepteurs de la méthode REAL (www.ncreal.org)

III. OPPORTUNITÉS D'INSTALLATION

Le premier atout des zones de montagne est leur qualité de vie. Parmi les jeunes vivant en montagne et ayant participé à l'enquête en ligne, 89 % admettent que c'est une des motivations principales qui les incite à rester en montagne. Ceux qui ne vivent pas en zone de montagne jugent que c'est le principal facteur qui les inciterait à venir y vivre.

Sur l'ensemble des jeunes ayant répondu :

- *70 % d'entre eux trouvent l'offre de logement globalement satisfaisante ;*
- *96 % trouvent que le coût de la vie sur place est correct ;*
- *Près de 90 % mettent en avant l'importance de l'environnement naturel ;*
- *La plupart admettent vouloir aller vivre en montagne pour avoir « un contact plus chaleureux avec les gens ».*

S'il est primordial de trouver un emploi, cela ne garantit pas une installation réussie et ancrée sur la durée. Force est de constater que lorsqu'on est jeune, il faut disposer d'un budget suffisant et bénéficier de services et d'aides adéquats pour s'installer de manière solide et durable. Dans ce contexte, quels sont les mesures prises par l'Union Européenne pour soutenir les démarches des jeunes lorsqu'ils décident d'emménager dans un nouvel environnement ? Y a-t-il des soutiens financiers pour assister un jeune entrepreneur ou un jeune agriculteur qui souhaite concrétiser son projet professionnel ? Autant de questions auxquelles l'Union essaie de répondre en adoptant des mesures d'accompagnement destinées à la jeunesse.

La plupart des mesures facilitant l'insertion des jeunes sont intégrées à des programmes sectoriels : ainsi, on ne traitera pas de l'installation des jeunes en général, mais plutôt de l'installation d'un jeune agriculteur, d'un jeune entrepreneur ou d'un salarié. Par ailleurs, si l'Union Européenne œuvre pour améliorer l'installation des jeunes sur le marché du travail, ses efforts sont toujours associés à celle des Etats Membres et des autorités régionales ou locales, l'UE n'ayant que des compétences de soutien et de consolidation des initiatives nationales dans ce domaine.

► 1. L'aide à l'installation des jeunes agriculteurs au sein de la PAC

Au sein de **la Politique Agricole Commune, la mesure 112 est dédiée spécifiquement à l'installation des jeunes agriculteurs**. Elle vise à **soutenir les dépenses inhérentes à une première installation réalisée par un jeune agriculteur** qui reprend une exploitation agricole existante ou crée une nouvelle structure. Le soutien à l'installation comporte deux types d'aides : la première est une dotation en capital versée après le constat de l'installation, la seconde est sous forme de prêts bonifiés pour financer la reprise du capital d'exploitation et réaliser au moins une partie des investissements nécessaires à la mise en place du projet économique.

Le paiement de base pour un jeune agriculteur qui vient de s'installer (moins de 40 ans) est ainsi complété par un supplément de 25 % durant les 5 premières années qui suivent son installation. En outre, pour les jeunes agriculteurs, la combinaison de certaines aides peut comprendre des **subventions de démarrage d'entreprise** (jusqu'à 70 000 €) ainsi que des **services de formation et de conseil**.

Pour les agriculteurs évoluant plus spécifiquement en zone de montagne, une aide supplémentaire est accordée, pouvant aller jusqu'à 300 € par hectare.

La mesure 112 est cofinancée par le Fond Européen pour le Développement Rural (FEADER) et par le budget de chaque Etat Membre. La nouvelle période de programmation pour la Politique Agricole Commune souhaite renforcer le soutien aux jeunes agriculteurs : les Etats Membres devraient avoir la possibilité de créer des sous-programmes thématiques s'adressant à des groupes ou zones particuliers tels que **les jeunes agriculteurs, les petites exploitations agricoles, les zones de montagne, les circuits courts**. Du côté des paiements directs, la Commission a inclus dans ses propositions législatives un paiement supplémentaire obligatoire pour les jeunes agriculteurs, et un paiement supplémentaire facultatif pour les agriculteurs situés en zone de montagne. Si ces deux mesures sont approuvées, l'installation des jeunes agriculteurs en montagne serait facilitée. Des mesures de développement rural adéquates et des aides aux investissements sont également des éléments jugés comme primordiaux pour favoriser l'installation des jeunes en montagne.

En outre, **l'accompagnement d'un jeune durant son installation peut être facilité si on le met en relation avec les réseaux adaptés, qui le soutiendront dans sa démarche**. Ainsi dans divers pays les jeunes agriculteurs ont créé des syndicats professionnels agricoles, qui ont pour mission de défendre les intérêts catégoriels des jeunes agriculteurs, principalement autour de la notion d'installation en agriculture. Un peu partout les jeunes agriculteurs de montagne sont actifs dans ces réseaux.

🎯 Pour en savoir plus :

- ▶ Si vous êtes acteur politique, rendez-vous sur le site internet du Réseau Européen de Développement Rural pour télécharger la plaquette de présentation de la mesure 112
enrd.ec.europa.eu/themes/agriculture/young-farmers/en/young-farmers_en.cfm
- ▶ Si vous êtes jeune agriculteur, rendez-vous sur le site internet du Conseil Européen des jeunes agriculteurs **<http://www.ceja.eu>** ou sur le site internet des Jeunes Agriculteurs de votre Etats membre (quelques exemples) :
France **www.jeunes-agriculteurs.fr** et **www.demainjeseraipaysan.com**
Italie **www.agia.it**
Portugal **www.ajap.pt**
Slovénie **www.zspm.si**
Espagne **www.asajanet.com**

▶ 2. L'aide à l'installation des jeunes entrepreneurs et les fonds mis à leur disposition

Un jeune qui veut se lancer dans l'entrepreneuriat peut percevoir des **aides financières pour créer son entreprise**. L'aide financière de l'UE aux **petites et moyennes entreprises** (PME) peut être apportée de manière directe ou indirecte. Le financement indirect facilite l'accès des entreprises aux mécanismes classiques de financement (ingénierie financière pour les investissements et le fonds de roulement), tandis que le soutien direct concerne essentiellement le cofinancement de projets (subventions).

Parmi les formes d'aide indirectes figurent les **systèmes de garantie** et le **financement en fonds propres**. Les programmes européens d'aide indirecte sont le **programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité** (CIP) et, plus spécifiquement, le **programme pour l'innovation et l'esprit d'entreprise** (PIE). Un programme complémentaire devrait être ajouté en 2014, le programme COSME, qui est un programme pour la compétitivité des petites et moyennes entreprises.

D'autres fonds peuvent être sollicités, par exemple les Fonds structurels européens. Ainsi, à travers la mise en place de l'**initiative JEREMIE**, les PME de chaque pays de l'UE peuvent avoir **accès à des financements au niveau national, régional ou local**. Les entreprises obtiennent ainsi des financements par l'intermédiaire des banques et des fonds de capital-risque des régions.

Bien entendu ces aides sont limitées par les enveloppes qui leur sont dédiées et la complexité de leur mise en œuvre, encore largement perfectible.

Enfin, l'Union Européenne a récemment pris en 2006 une directive imposant **la mise en place d'un guichet unique pour la création d'entreprises au sein des pays de l'UE**, afin que les entrepreneurs puissent accomplir toutes les formalités obligatoires (immatriculation, fiscalité, TVA et sécurité sociale) en passant par un **point de contact administratif unique** (bureau ou en ligne, voire les deux). La mise en place de ce type de structure peut **faciliter la démarche de création d'entreprise pour les jeunes entrepreneurs**. Le « guichet unique » est le résultat de la « directive services », qui est un acte législatif européen visant à faciliter la vie des entreprises qui souhaitent assurer des prestations de services au sein de l'Union européenne, que ce soit dans leur pays d'origine ou dans un autre pays. Pour mettre en œuvre cette directive, chaque État membre doit créer des « guichets uniques », portails administratifs en ligne qui aident les entreprises à réaliser leurs démarches administratives.

🎯 Pour en savoir plus :

- ▶ Si vous êtes acteur politique, rendez-vous sur le portail européen des petites et moyennes entreprises **ec.europa.eu/small-business**
- ▶ Si vous êtes jeune et intéressé par l'entrepreneuriat, rendez-vous également sur le guide pratique des entreprises en Europe **<http://europa.eu/youreurope/business>**
- ▶ Jeunes entrepreneurs, vous pouvez aussi vous rendre sur le site internet de votre membre national des jeunes entrepreneurs de l'UE (quelques exemples) :
Roumanie **www.ptir.ro**
Italie **www.confartigianato.it** et **www.giovanimprenditori.it**
Grèce **www.youngleaders.gr**
Espagne **<http://www.pimec.es>**
France **lanouvellepme.fr**

Zoom sur : CREAMED, un réseau de pépinières d'entreprises au sein de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

Le projet CREAMED soutient les jeunes entrepreneurs en leur accordant des aides directes aux investissements (par exemple dans l'investissement matériel). Financé en partie par le FEDER (Fond Européen de Développement Régional), CREAMED vise à créer des synergies entre les pépinières d'entreprises de quatre régions : Catalogne, Iles Baléares, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Le projet CREAMED est un bon exemple de projet interrégional œuvrant pour la mise en place de dispositifs d'aides à la création d'entreprise sur le territoire eurorégional. Peut être une telle initiative existe-t-elle déjà entre différentes régions européennes de montagne, cependant, si cela n'est pas le cas, une telle initiative gagnerait à être mise en œuvre. Plus un jeune entrepreneur bénéficie d'un accompagnement structuré à différentes échelles d'un territoire (locale, régionale ou transrégionale), moins il a de chances d'échouer dans sa tentative de création d'entreprise.

Sources : site internet du projet CREAMED **www.eurocreamed.eu**

► 3. L'installation d'un jeune salarié

Certaines plateformes visent à informer directement le jeune salarié qui souhaite aller travailler dans un autre pays de l'UE : EURES, le portail européen sur la mobilité et l'emploi (sur internet) comprend une entrée « Vivre et Travailler en UE » où sont décrites les particularités de la vie et du travail au sein de l'Union Européenne et dans ses différents pays (conditions de travail, conditions de vie, sécurité sociale et assurance, liberté de circulation, etc.).

Le portail « L'Europe est à vous » fournit aux citoyens des informations pratiques sur leurs droits et opportunités dans l'UE : la recherche d'un travail, le permis de conduire, les prestations familiales, les soins médicaux, etc.

Ces outils ne concernent pas directement les régions de montagne, ils s'inscrivent dans un contexte national plus que régional. Enfin, au niveau de la législation, la mesure qui facilite l'installation des jeunes travailleurs au sein de l'Union Européenne est relative au droit de séjour pour les travailleurs : ce dernier est autorisé au-delà de six mois pour motif de travail (même si les ressortissants de certains pays de l'UE doivent encore demander un permis de séjour). Le droit de séjour permanent devient possible au bout de cinq ans vécus dans le pays d'accueil. Les membres de la famille bénéficient des mêmes droits que les travailleurs : ceci facilite l'installation des jeunes actifs dans un autre pays de l'Union Européenne, car leurs conjoints et enfants peuvent les y accompagner sans avoir besoin de recourir à une lourde procédure administrative.

Cependant, on regrette qu'il n'y ait pas plus de structures d'accompagnement spécifiques pour aider à l'installation des jeunes (salariés ou non) au sein de l'espace européen, et qui auraient des relations privilégiées avec les autorités locales. Peut être faudrait-il envisager de mettre en place des relais de services publics au niveau local afin qu'un jeune qui s'installe en montagne puisse trouver les informations nécessaires à son installation dans la durée (aides au logement, crèches ou services de la petite enfance, opportunités de travail pour l'autre conjoint, etc.). Les politiques d'accueil mises en place par certaines régions comme Dalarna en Suède ou l'Auvergne et le Limousin en France, permettent de faciliter les démarches. En effet, il n'est pas toujours facile pour un nouveau venu de s'adapter aux spécificités d'une région et de s'y sentir pleinement intégré. Un accueil chaleureux garantit aux régions de montagne une main d'œuvre dynamique et utile au développement de la région.

🎯 Pour en savoir plus :

- Jeunes salariés, rendez-vous sur le portail européen EURES <http://ec.europa.eu/eures> et sur le portail d'aide pratique pour les citoyens européens « L'Europe est à vous » europa.eu/youreurope/citizens

Quels services pour les jeunes couples en montagne ?

Trouver une bonne qualité de vie et un travail pour chacun est une condition préalable à l'installation d'un jeune couple en montagne, mais cela n'est pas suffisant. Les jeunes couples ont besoin de services et d'organismes scolaires pour prendre en charge leurs enfants.

Premièrement, le mieux est d'accompagner le conjoint à trouver du travail ou à monter sa propre entreprise. Les couples qui s'installent en montagne ont souvent besoin de trouver deux emplois. Assister le conjoint dans cette recherche est la garantie d'une installation sur la durée. Dans la région de Dalarna en Suède, la Fondation Teknikdalen et certaines entreprises ont mis en place un partenariat public et privé, qui a pris la forme d'un **cabinet de conseil en recrutement**, dont le but est de faciliter la démarche de recherche d'emploi pour le conjoint d'une personne qui travaille déjà dans la région. L'entreprise transmet des informations au cabinet de recrutement sur le conjoint de leur employé qui recherche un emploi. Après un entretien personnel, le cabinet de recrutement aide le candidat à cibler les bonnes entreprises de la région et les contacter, en transmettant la demande avec une recommandation.

Ensuite, il est indispensable d'assurer aux enfants des jeunes actifs une prise en charge efficace et des services scolaires. Dans la province de Turin, en Italie, plusieurs fermes de taille moyenne situées en montagne **ont créé des crèches pour les enfants âgés de 0 à 6 ans originaires du village et des villes alentour**. Les encadrants des fermes doivent suivre une formation spécifique et les locaux nécessitent certains ajustements afin d'offrir des chambres convenables pour les jeunes enfants. Ce type de ferme est très apprécié par les parents. Le financement de ces fermes est assuré uniquement par des fonds privés (les agriculteurs), et pour les familles ces milieux d'accueil représentent un coût négligeable comparé aux crèches privées.

Source : rapport final PADIMA Politiques pour lutter contre la dépopulation dans les zones de montagne.

Rapport téléchargeable sur www.euromontana.org/projets/bonnes-pratiques-padima.html

Partie « Territorial Marketing »

IV. OPPORTUNITÉS DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

42 % des jeunes interrogés sont insatisfaits des opportunités culturelles qui leur sont offertes en montagne.

Pour certains jeunes:

- il faudrait augmenter l'offre culturelle gratuite en montagne,*
- il est important de diffuser la culture en montagne et de ne pas la laisser uniquement dans les centres urbains,*
- il pourrait être envisageable de construire des centres d'art contemporain en montagne...*

Dans les différents programmes européens, **la culture est principalement perçue sous l'angle du dialogue interculturel, de l'apprentissage non formel et du multilinguisme.** L'Union européenne promeut avant tout la mobilité des jeunes au-delà des frontières nationales et encourage l'échange de connaissances et de compétences. **Si l'Union aide à la diffusion des supports artistiques et audiovisuels dans toute l'Europe, les programmes concernés s'adressent avant tout aux professionnels des milieux artistiques** (producteurs, artistes, etc.). Un collectif de jeunes (groupe, association, etc.) peut avoir recours à certains programmes de l'Union Européenne pour monter un projet, cependant ce projet n'est envisageable que dans un type d'action très déterminé.

► 1. Le programme Jeunesse en Action : permettre aux jeunes de monter un projet culturel impliquant plusieurs pays européens

Le programme Jeunesse en Action permet de **réunir des groupes de jeunes de deux pays ou plus : ces jeunes peuvent discuter de sujets variés et les confronter, tout en apprenant à mieux connaître leurs pays et cultures respectifs.** Le programme comporte cinq objectifs généraux qui sont complémentaires aux activités de l'UE :

- Promouvoir la citoyenneté active des jeunes,
- Développer la solidarité des jeunes,
- Favoriser la compréhension mutuelle des jeunes de différents pays,
- Améliorer la qualité des systèmes de soutien des activités des jeunes et des capacités des organisations de la société civile dans le domaine de la jeunesse,
- Et favoriser la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse.

Le principe du programme Jeunesse en Action est fondé sur **la mise en œuvre de projets ou « actions » qui reposent sur des partenariats transnationaux.**

✚ Pour de plus amples informations sur le programme Jeunesse en Action et les actions, **voir chapitre 4, partie I « Opportunités d'éducation et de formation ».**

Parmi ces actions, on trouve l'action **« Jeunesse pour l'Europe »**, au sein de laquelle les jeunes se réunissent pour échanger autour d'un sujet ou d'un thème commun. Dans les exemples de thèmes traités, on trouve les bienfaits du sport pour le corps ou la culture et l'histoire d'un pays de l'Union Européenne. L'action **« Coopération avec les autres pays de l'UE »** comprend aussi des initiatives portant sur la culture européenne. Par exemple, des jeunes européens ont pu discuter des origines et des conséquences de la xénophobie et des stéréotypes à l'encontre des nations étrangères en se basant sur la légende de Médée dans la mythologie grecque (voir base de données Salto Youth).

Pour les régions de montagne, le programme Jeunesse en Action peut accompagner certaines initiatives culturelles avec les jeunes dans la mesure où ces dernières s'inscrivent dans une démarche de promotion de la citoyenneté européenne. Néanmoins, chaque projet doit correspondre à un type d'action prévue au sein du programme, ce qui limite le potentiel créatif et l'éventail des possibles au sein du domaine culturel.

🎯 Pour en savoir plus :

- ▶ Base de données Salto Youth www.salto-youth.net

▶ 2. Le programme culture : soutenir les actions culturelles d'envergure au sein de l'Union Européenne

Le programme culture comprend trois niveaux d'intervention : premièrement, le soutien à des actions culturelles (actions de coopération culturelle entre opérateurs européens, projet « Capitale européenne de la culture », etc.) ; deuxièmement, le soutien à des organismes actifs dans le domaine culturel (organismes ayant un rayonnement au niveau de l'UE ou impliquant au moins sept pays européens) ; et enfin le soutien à des projets dans le domaine de la coopération culturelle et du développement politique culturel à l'échelle européenne. L'un des autres objectifs du programme culture est de promouvoir le dialogue interculturel en favorisant la mobilité transnationale des professionnels du secteur culturel.

Globalement, le programme culture accorde des fonds à des projets de coopération entre opérateurs professionnels, ou à des actions d'envergure. Il ne finance pas des projets de petits collectifs ou de groupes de jeunes, comme cela est le cas dans le programme Jeunesse en Action, qui soutient principalement des projets à petite échelle.

Néanmoins, ces fonds peuvent être utiles aux régions de montagne lors d'actions culturelles menées avec des opérateurs professionnels dans le domaine artistique (coopération d'au moins six opérateurs culturels issus d'au moins six pays participants au programme), par exemple lors d'éventuels festivals européens de montagne, impliquant plusieurs nationalités et organisés sur le thème de la jeunesse (festivals de photographies, d'art contemporain...).

🎯 Pour en savoir plus :

- ▶ Si vous êtes acteur politique, rendez-vous sur la présentation du programme culture sur le site internet de la Commission européenne eacea.ec.europa.eu/culture
- ▶ Si vous êtes jeunes, rendez-vous sur le portail des politiques pour les arts et la culture www.cultureactioneurope.org

► 3. La création de centres artistiques en montagne : des relais culturels entre les créateurs et les jeunes amateurs d'art contemporain

Pour les zones de montagne, la **diffusion de la culture peut aussi se concrétiser à travers la création de centres artistiques locaux**, qui serviraient de **relais culturels auprès des jeunes habitants**. La question de délocaliser la culture en montagne a déjà été posée et certaines structures accueillant des ouvrages d'art contemporain en montagne existent déjà, à l'instar de la Cittadella dei Giovani dans le Val d'Aoste, qui accueille régulièrement les travaux de jeunes artistes en résidence (voir bonne pratique encadrée).

D'autres initiatives visent à **faire participer directement les jeunes artistes qui vivent en montagne ou qui souhaitent se consacrer à cette question**, à l'instar du projet Sentieri creativi, où des jeunes artistes italiens ont réalisé des œuvres qui parlent des montagnes et en particulier des montagnes de Bergame. Certaines d'entre elles ont été exposées le long des sentiers de randonnée et dans des refuges de montagne.

🎯 Pour en savoir plus :

- Site internet de la Cittadella dei Giovani www.cittadelladeigiovani.ao.it
- Blog de l'initiative Sentieri creativi www.giovani.bg.it

Zoom sur : les initiatives d'« Artistes en résidence »

Un programme d'artistes en résidence a fait l'objet d'une exposition photo en 2010 à la Cittadella dei giovani de Bergame, dans le Val d'Aoste, en septembre 2010. Lors de ce programme, la station de Breuil dans le Val d'Aoste avait hébergé des jeunes artistes italiens.

Le programme d'artistes en résidence est un moyen de rencontrer d'autres jeunes, de découvrir d'autres méthodes et techniques, d'expérimenter la vie en colocation avec d'autres artistes. C'est aussi l'occasion de se retrouver dans un espace régénérant, au grand air et loin des habitudes. C'est un temps de réflexion, de recherche mais aussi de production. Ce concept n'est pas neuf : plusieurs expositions ont déjà été réalisées, par exemple dans le Rocky Mountain National Park aux Etats-Unis. Accueillir des artistes en montagne, c'est aussi une façon de repenser notre façon de concevoir le tourisme, car le lieu de vie devient un prétexte pour encourager la créativité. Le programme d'artistes en résidence qui s'est déroulé à la station de Breuil est intéressant car il a souligné l'importance de la montagne et sa signification, notamment en mettant en avant l'importance de faire participer les jeunes générations dans le débat sur la montagne comprise comme un espace « lourd de sens pour notre monde contemporain », tant du point de vue naturel que social et culturel.

Sources : Blog du Mountain Photo Festival (mountain-photo-festival.blogspot.com). En italien

► 4. La mise en place de réseaux culturels en montagne : l'occasion pour les jeunes d'exprimer leur créativité

Il existe de nombreux réseaux artistiques en Europe visant à permettre la coopération culturelle entre les différents pays européens. Ainsi, LabforCulture.org est une plateforme de réseaux culturels et artistiques européens : elle met en réseau les différents secteurs artistiques européens.

Il existe aussi des **pépinières européennes pour les jeunes artistes**, qui sont des organisations non-gouvernementales fondées sur des acteurs travaillant en réseau, qui leur permettent de se retrouver dans un même lieu pour exercer leur créativité.

Concernant les plus jeunes, certains partenariats culturels transnationaux ont été mis en œuvre, à l'instar du Réseau de Jeunes Artistes Euromed (EMYAN). C'est un **réseau eurorégional composé de jeunes artistes, d'institutions, d'associations et d'opérateurs artistiques qui soutiennent la communauté des jeunes artistes**. Peut-être serait-il intéressant de créer un réseau des jeunes artistes en montagne, ce qui permettrait aux jeunes de ces régions de côtoyer le milieu culturel et de l'appréhender d'une manière plus concrète.

🕒 Pour en savoir plus :

- Site internet de LabforCulture **LabforCulture.org**
- Site internet des résidences de jeunes artistes en Europe **www.art4eu.net**, qui traite de la question des pépinières de jeunes artistes.

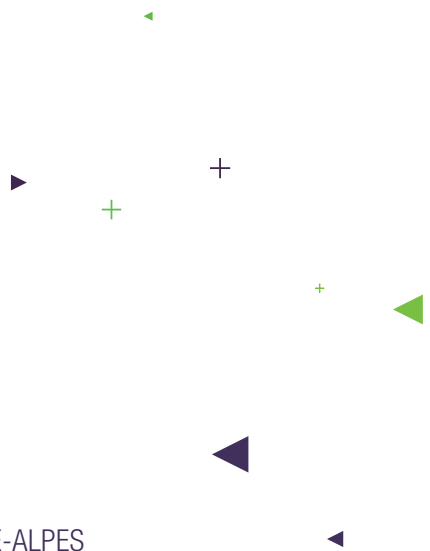
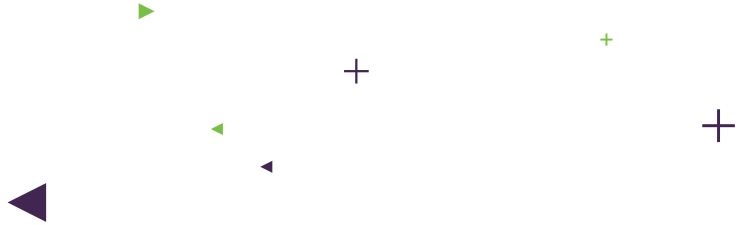
V. CONCLUSION

Les résultats des enquêtes auprès des jeunes montrent que le tableau est plutôt positif du point de vue du potentiel, et mitigé du point de vue de la réalité. L'envie de vivre et de travailler en montagne est là, mais les possibilités ne sont pas à la hauteur des attentes. Pourtant les possibilités sont parfois supérieures à ce que les jeunes en connaissent : ainsi une plus grande communication est-elle indispensable pour améliorer l'attractivité des montagnes pour les jeunes. Le projet PADIMA, dans son rapport final, détaille des actions stratégiques à conduire pour améliorer la situation.

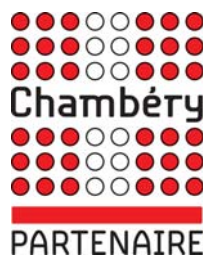
Le tour d'horizon des politiques européennes montre ensuite que celles-ci offrent des opportunités de financement pour accompagner les jeunes dans leurs projets, leur mobilité, leur recrutement. Le programme qui est le plus réussi dans ce domaine est sans doute le sous-programme Erasmus. Les zones de montagne peuvent tirer parti de ces politiques pour mieux lier leurs écoles, leurs centres de formation, leurs entreprises et leurs organisations au reste de l'Europe, améliorant ainsi la circulation des compétences, des idées, des cultures dont les jeunes sont friands. Il est également possible d'exploiter véritablement ces programmes de mobilité, ainsi que les outils d'enseignement à distance, pour faire connaître les zones de montagne à des jeunes qui souhaiteraient s'y installer.

A l'exclusion des politiques de développement rural qui s'intéressent spécifiquement aux jeunes agriculteurs, les politiques jeunesse n'ont pas de dimension territoriale et traitent sur un pied d'égalité tous les territoires. Il appartient aux acteurs de la montagne de leur donner corps dans leurs zones respectives.

Notre investigation mérite de se poursuivre en déclinant les politiques nationales et régionales qui contribuent au développement de la culture, à l'accueil de nouvelles populations, à l'insertion professionnelle, etc. et qui complètent celles mises en place par l'Union européenne. Les Assises européennes de la montagne seront l'occasion d'un premier débat entre les montagnards qui devrait ouvrir la voie à de nouvelles idées de projets pour la jeunesse en montagne.



MONTAGNE **2040**  AN INITIATIVE OF RHÔNE-ALPES



Rhône-Alpes Région